

Extrait des délibérations du Conseil Municipal de DRUELLE BALSAC

Séance du 26 février 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-six février à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de DRUELLE BALSAC s'est réuni à la mairie, 2 rue du Stade, sous la présidence de Patrick GAYRARD, maire.

Date de la convocation :	13 février 2026
Membres en exercice :	26
Présents :	23
Qui ont pris part à la délibération :	24

Etaient présents : Michel ALBESPY, Patricia BARTOLOZZI, Sébastien BOYER-MADRIERES, Emilie CHABRIER, Carine CAYSSIALS, Laurent COT, Anne FALGUEYRETTES, Mathieu FLOTTES, Marie-Claude FOURNIER, Serge FRAYSSINET, Anne-Marie GARRIGUES, Patrick GAYRARD, Isabelle JOFFRE, Bernard LESCURE ROUS, Damien MENEL, Christian PEREZ, Jean-Paul REMISE, Elodie RIVIERE, Aurélie SOUFLI, Guillaume SOULIE, Philippe TABARDEL, Bruno TEYSSEDRE, Marlène URSULE.

Absents et excusés : Mathilde ANDRE, Laëtitia CAYREL, Frédéric LATIEULE (pouvoir à Marie-Claude FOURNIER)

Secrétaire de séance :

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Philippe TABARDEL a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte à 20 heures 30.

11 -VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2026

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2026. Ce document présente une balance générale comme suit :

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	2 364 747.13 €	1 834 231.78 €
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0.00 €	0.00 €
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE)		530 515.35 €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 364 747.13 €	2 364 747.13 €

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE du PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	631 985.86 €	885 286.09
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT	615 088.40 €	557 363.60 €
	001 SOLDE D'EXECUTION de la SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	195 575.43 €	0.00 €
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE D'INVESTISSEMENT		1 442 649.69 €	1 442 649.69 €
TOTAL DU BUDGET		3 807 396.82 €	3 807 396.82 €

Le conseil municipal ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
 - Vote le budget primitif 2026, à l'unanimité des membres présents.

Le secrétaire de séance,
 Signé, Philippe TABARDEL
 Acte dématérialisé

Le Maire,
 Signé, Patrick GAYRARD
 Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération
 Publiée le 09/03/2026
 Transmise en Préfecture le 09/03/2026

Délais et voies de recours Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal administratif peut également être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>